

NOTE

DESTINATAIRES : Tous les patrouilleurs nautiques
EXPÉDITEUR : Luc Lafontaine, directeur général
DATE : Le 17 juin 2020
OBJET : **DIRECTIVES 2020 – INTERVENTIONS À PRIVILÉGIER**

Mesdames,
Messieurs,

La saison nautique 2020 démarre incessamment et nous désirons vous informer des interventions à privilégier.

MOTOMARINES

- Âge du conducteur (aucun avertissement, émission directe d'un constat)
- Conduite imprudente
- Vagues

PONTONS

- Rassemblements (pontons attachés ensemble)*
- Bruit
- Conduite imprudente

BATEAUX

- Rassemblements (bateaux attachés ensemble)*
- Wake-surf hors des zones
- Vagues
- Bruit
- Utilisation des ballasts hors des zones

PONTS

- Vitesse
- Conduite imprudente (1 à la fois, par exemple)
- Dépassement sous les ponts

* Nous rappelons qu'il est important que les plaisanciers respectent les principes de distanciation sociale édictée par la Santé publique (COVID-19) mais nous n'interviendrons pas à ce sujet. Cependant, au niveau des rassemblements d'embarcations, nous appliquerons l'article 5 du règlement numéro 2020-681, soit avec des avertissements et des constats d'infraction si nécessaire. Il est toujours possible de contacter la SQ également.

Merci de votre collaboration.



Luc Lafontaine, B.A.A., g.m.a.

DATE 29 mai 2020 à 17 h 00	LIEU 56, domaine Provost Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson	PAGE 1	DE 1
-----------------------------------	--	---------------	-------------

PROJET Compte rendu du Comité nautique

N° Rencontre du mois de mai 2020

RÉUNION N° 2020-02

Sont présents :
Madame Claudia Baruch, Estérel (via téléconférence)
Monsieur Charles Coulson, Estérel
Monsieur Joseph Dydzak, Estérel
Monsieur Gérard Lebeuf, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
Monsieur Pierre Mercier, Estérel
Monsieur Stefan Tremblay, Estérel

Était absent Monsieur François Richer Laflèche, Estérel

1.0) Résumé des discussions

- Il faudrait demander à la patrouille de faire plus attention à la zone de basse vitesse de la baie de Sainte Marguerite.
- Certains membres (MM. Coulson et Lebeuf) aimeraient rencontrer les agents en compagnie du directeur général.
- M. Lebeuf mentionne que le volume de la musique sur les bateaux est problématique.
- Points irritants : Bateaux et motomarines en excès de vitesse, musique et conduite dangereuse
- Les membres aimeraient avoir plus d'information sur la patrouille nautique.
- MM. Lebeuf et Mercier aimeraient que plus de contraventions soient données.
- M. Mercier demande que les règlements soient appliqués au pied de la lettre.
- Il faudrait demander à la Sûreté du Québec plus de détail sur le type d'interventions qu'ils effectuent.
- Mme Baruch s'inquiète à propos de la vitesse maximale à laquelle peuvent aller les motomarines.

Rédigé par

Vérfié par

Stefan Tremblay

Joseph Dydzak